

Engagement en matière de RGPD

Pour répondre aux obligations du règlement général sur la protection des données

Responsable du traitement

INTELLIGENT AUDIT S.A.S

RCS de Paris,

14 rue Galvani,

75017 Paris

Sommaire

Intelligent Audit est-il concerné par la RGPD ?	2
Est-ce que Intelligent Audit est RGPD Compliant ?	2
Quels sont les responsabilités d'intelligent Audit ?	2
À qui appartiennent les données fournies à Intelligent Audit ?	3
Comment vos données sont-elles utilisées ?	3
Par qui vos données sont-elles utilisées ?	3
Est-ce que les sous-traitants d'Intelligent Audit sont RGPD Compliant ?	4
Où vos données sont-elles conservées ?	4
Comment vos données sont-elles sécurisées ?	4
Est-ce que vous pouvez récupérer vos données sur Intelligent Audit ?	5
Quand Intelligent Audit agit en qualité de sous-traitant	6
Article 1 : Obligations du sous-traitant	6
Article 2 : Mesures de sécurité et de confidentialité	8
Article 3 : Violation des données personnelles	8
Article 4 : Obligation d'information	9
Article 7 : Responsabilité	11
Annexe A : Informations sur les traitements de Données Personnelles objet de la sous-traitance	12

Intelligent Audit est-il concerné par la RGPD ?

Le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles – s’applique à tout organisme, quelles que soient sa taille, son pays d’implantation et son activité, qui traite des données personnelles pour son compte ou pour un tiers, si cet organisme est établi dans l’Union européenne ou que son activité cible des résidents européens.

Deux conditions sont nécessaires à un traitement de données personnelles :

- Les données transmises sur l’applications Intelligent Audit doivent être personnelles, c’est-à-dire qu’elles se rapportent à une personne physique directement (ex : nom, prénom) ou indirectement (ex : adresse IP, identifiant).
- Ces données doivent faire l’objet d’un traitement par Intelligent Audit, les cabinets d’expertise comptable et de commissariat aux comptes : collecte, enregistrement, conservation, extraction, consultation, utilisation notamment.

Ainsi, un fichier contenant des coordonnées d’entreprise uniquement (« Société X », adresse postale de la société, email de contact générique « societex@mail.com »), n’est pas un traitement de données personnelles.

Les différentes fonctionnalités d’Intelligent Audit peuvent impliquer le traitement de données personnelles par une société de droit français et ciblant des résidents européens.

Les cabinets d’expertise comptable et de commissariat aux comptes, leurs entreprises clientes ainsi que Intelligent Audit doivent donc respecter le RGPD.

Est-ce que Intelligent Audit est RGPD Compliant ?

Nous suivons les obligations imposées par le RGPD.

Pour recueillir des données personnelles dans le cadre de nos applications, nous disposons d’une base légale (contrat, consentement, intérêt légitime par exemple).

Nous nous engageons à ce que les traitements soient réalisés uniquement pour la mission confiée par le client ou selon les modalités détaillées dans les documents contractuels relatifs à notre gestion des données personnelles.

Quels sont les responsabilités d’intelligent Audit ?

Intelligent Audit agit comme un sous-traitant :

- **Sous-traitant** : nous sommes sous-traitants lorsque nous agissons pour le compte des cabinets d’expertise comptable et de commissariat aux comptes, sur leurs instructions et sous leur autorité. Cela signifie que les entreprises clientes disposent d’une lettre de mission avec les cabinets d’expertise comptable (responsables de traitement ou sous-traitants selon les cas), lesquels font appel à Intelligent Audit pour ses solutions logicielles (sous-traitant). En tant que sous-traitant, nous avons plusieurs obligations, notamment en termes de transparence et de traçabilité des données, de sécurité et de

confidentialité des données traitées, ainsi qu'en matière d'assistance, d'alerte et de conseil du responsable de traitement.

À qui appartiennent les données fournies à Intelligent Audit ?

Les données que vous communiquez n'appartiennent pas à Intelligent Audit : Chacun est responsable et reste propriétaire des données fournies. Intelligent Audit et ses sous-traitants autorisés utilisent ces données dans le respect du RGPD, après consentement de la politique de données personnelles par les utilisateurs des applications.

- **Données des entreprises clientes des cabinets d'expertise comptable** : Les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes traitent les données de leurs clients pour réaliser leur mission d'audit légale (ex : traitement des justificatifs). Les entreprises clientes (donc « les entreprises auditées ») en restent propriétaires.
- **Données des cabinets d'expertise comptable** : Les cabinets d'expertise comptable restent responsables et propriétaires des données fournies sur Intelligent Audit (ex : login).
- **Données de Intelligent Audit** : La documentation, les images, les informations, les logos, écrans d'interface graphique, et toutes autres données fournies par Intelligent Audit dans le cadre de l'utilisation de ses applications, demeurent sa propriété.

Comment vos données sont-elles utilisées ?

Vos données sont principalement traitées pour que vous puissiez bénéficier des fonctionnalités de notre outil.

Nous pouvons également les utiliser pour procéder notamment au suivi de votre navigation sur notre outil ou à l'établissement de rapports statistiques, dans un but d'amélioration de nos services et de développement de nouveaux services.

Par qui vos données sont-elles utilisées ?

Vos données peuvent être utilisées par les services internes habilités de Intelligent Audit, principalement afin de vous fournir les services que vous avez sollicités.

A ce jour nous n'avons pas de sous-traitant avec lesquels nous traitons vos données personnelles. Cette information est susceptible d'évoluer, nous vous en tiendrons informé si tels est le cas.

Si vous êtes une entreprise cliente d'un cabinet d'expertise-comptable ou de commissariat aux comptes (lui-même client de Intelligent Audit), vos données sont aussi utilisées par votre expert-comptable/commissaire aux comptes, afin de réaliser la mission que vous lui avez confiée. Celle-ci est formalisée par la lettre de mission que vous avez signée avec votre expert-comptable.

Est-ce que les sous-traitants d'Intelligent Audit sont RGPD Compliant ?

Bien qu'à ce jour nous n'ayant pas de sous-traitants qui traitent vos données. Si tels devait être le cas, nous porterions une attention particulière à la protection des données personnelles de nos clients cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes et de leurs entreprises clientes, ce qui implique un choix méticuleux de nos partenaires.

Nous collaborerions avec des entreprises soucieuses des données personnelles de leurs clients, qui nous fournissent des garanties contractuelles en termes de données personnelles. Notamment, toutes les données traitées dans le cadre de nos applications sont hébergées dans l'Union européenne.

Où vos données sont-elles conservées ?

Nous faisons appel à un prestataire (Scaleway) qui disposent de data center dans l'Union européenne et s'engagent à y héberger les données.

Nos données sont hébergées à Vitry-sur-Seine, en région Parisienne, FR.

Cette obligation répond aux exigences en matière de stratégie de gestion des risques dictée par le RGPD et l'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC).

Nous n'opérons pas de transfert de données personnelles en dehors de l'Union européenne, sauf si notre prestataire y est contraint sur réquisition ou demande légalement autorisée de la part des autorités habilitées.

En ce qui concerne le stockage de vos documents et de vos habilitations (via un système de SSO « Single Sign On » ou connexion unique), la politique RGPD appliquée est celle de votre compte Office/Microsoft. En effet, nous lions un accès déjà existant dans votre cabinet avec notre outil, mais nous n'y avons pas accès.

Comment vos données sont-elles sécurisées ?

Intelligent Audit évoluant dans le domaine réglementé de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, la sécurité des données traitées par nos applications est essentielle, que ce soit pour les cabinets ou pour leurs clients.

- **Technologies récentes et adaptées** : Nous utilisons les technologies les plus récentes et les mieux adaptées pour protéger ces données, en respectant au mieux l'état de l'art en matière de sécurité et de disponibilité des données. C'est pour cette raison que toutes les données communiquées sur notre outil **sont hébergées en France**.
- **Sauvegarde quotidienne** : Les données sont sauvegardées quotidiennement en France par Swaleway.

Est-ce que vous pouvez récupérer vos données sur Intelligent Audit ?

Vous pouvez réaliser un export de données afin de récupérer l'ensemble de vos données à tout moment au cours ou à la fin de votre contrat avec Intelligent Audit. Cette possibilité est accessible sur demande et nécessite un temps de traitement de 30 jours : en contactant web@iaudit.fr

En cas de perte de données ou de bug informatique, nous sommes en mesure de restaurer les données contenues dans Intelligent Audit, conformément aux conditions de nos prestataires, dans les délais légaux.

Quand Intelligent Audit agit en qualité de sous-traitant

Annexe relative à la sous-traitance en matière de données personnelles

Dans le cadre de l'exécution des CGU Intelligent Audit, vous êtes amenés à communiquer des Données Personnelles, ce qui implique le respect de la législation applicable, à savoir notamment la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018, et le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 (ci-après le « RGPD »).

Article 1 : Obligations du sous-traitant

Nous sommes autorisés, en tant que sous-traitant, à traiter pour votre compte les Données Personnelles nécessaires pour fournir les services définis aux CGU.

Nous reconnaissons qu'en notre qualité de sous-traitant, nous sommes responsables du respect des obligations qui nous incombent au titre du Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (RGPD) n° 2016/679 du 27 avril 2016.

Engagements de la société Intelligent Audit
--

Nous acceptons et garantissons ce qui suit :

- I. Respecter la Réglementation Applicable dans le cadre des CGU ;
- II. Traiter les Données Personnelles conformément à vos instructions documentées, claires et précises. La présente annexe, la réalisation de l'objet des CGU, ainsi que l'utilisation de la solution logicielle Intelligent Audit et de ses fonctionnalités selon la documentation dédiée, constituent vos instructions documentées.
- III. Sauf accord préalable écrit de votre part et à condition que les Personnes Concernées (vos clients par exemple) aient été dûment informées : (i) ne pas modifier, changer ou altérer les Données Personnelles et (ii) ne communiquer aucune Donnée Personnelle à un tiers, sauf à un Sous-Traitant Ulérieur auquel notre société a recours dans le cadre de l'exécution des CGU ;
- IV. Si, par principe, les Personnes Concernées exercent leurs droits directement auprès de vous et que vous êtes responsable de la réponse à leur apporter, par la présente vous nous donnez instruction de procéder dans les meilleurs délais à toute demande d'une Personne Concernée à des fins de rectification, mise à jour, accès, blocage et/ou suppression des Données Personnelles, et/ou à mettre en œuvre tout droit des Personnes Concernées.

De façon générale, nous pouvons vous aider à vous acquitter de votre obligation de réponse aux demandes des Personnes Concernées en vue d'exercer leurs droits prévus par la réglementation. Nous coopérerons en outre avec les autorités de contrôle.

- V. Si nous considérons qu'une instruction constitue une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'Union, ou du droit des Etats membres relative à la protection des Données Personnelles, nous vous en informerons immédiatement par tous moyens permettant d'assurer une réception certaine ;
- VI. Garantir la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles traitées dans le cadre des CGU, et à ce titre mettre en place les mesures techniques et organisationnelles décrites dans le présent document ;
- VII. Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles en vertu des CGU (i) s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité, et (ii) reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des Données Personnelles ;
- VIII. Être responsable en cas de manquement à ses obligations en tant que Sous-traitant au titre de la Réglementation Applicable ;
- IX. Tenir un registre de toutes les catégories de traitement effectuées pour votre compte dans le cadre de l'exécution des CGU ;
- X. A la fin des CGU, pour quelque raison que ce soit, selon vos instructions et sous réserve de l'article « Résiliation » des CGU, restituer et/ou détruire les données que vous avez communiquées, sauf si la Réglementation Applicable ou toute autre disposition légale, ainsi qu'une demande émise par une autorité légale ou judiciaire, exige la conservation des Données Personnelles ;
- XI. Vous êtes seul responsable des opérations nécessaires (sauvegarde, export, transfert vers une solution tierce, etc.) à la conservation des Données Personnelles, notamment avant la résiliation ou l'expiration des services que nous vous fournissons ;
- XII. Sur votre demande, et dans la mesure du possible, vous assister, sous votre seule responsabilité, à la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des Données Personnelles, ou en cas de consultation ou de formalités préalable au traitement à réaliser auprès de la CNIL ;
- XIII. Répondre aux demandes et coopérer avec les autorités de contrôle, à vous en informer (à moins que les lois applicables ou l'injonction d'une autorité compétente ne l'interdisent), et à limiter la communication de Données Personnelles à ce que l'autorité a expressément demandé.

Dans l'hypothèse où nous serions dans l'incapacité de se conformer à ce qui précède pour quelque raison que ce soit, nous vous en informerons dans les plus brefs délais.

Recours à un Sous-Traitant Ulérieur

Vous nous autorisez à faire appel à des Sous-Traitants Ulérieurs pour réaliser les activités de traitement de Données Personnelles pour votre compte strictement nécessaires à l'exécution des CGU.

Si tels est le cas, nous ferons appel à des Sous-Traitants Ulérieurs présentant des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées répondant aux exigences de la Réglementation Applicable. A la date d'acceptation des CGU, nous avons recours notamment aux Sous-Traitants Ulérieurs indiqués en Annexe.

Vous nous autorisez de façon générale le changement ou l'ajout de Sous-traitants Ultérieurs. Dans ce cas, nous nous engageons à vous informer de cette modification par tout moyen à notre disposition.

Vous disposerez d'un délai de 8 (huit) jours calendaires pour présenter des objections écrites le cas échéant.

Le recours au Sous-traitant Ulérieur envisagé pourra avoir lieu si vous ne présentez pas d'objection dans ce délai. Si vous vous opposez au recours au Sous-traitant Ulérieur désigné, nous pourrons apporter des éléments de compréhension de nature à lever ces objections.

Dans l'hypothèse où vous maintenez vos objections, nous pourrons, sur votre demande, échanger de bonne foi concernant la poursuite de notre relation.

Dans tous les cas, nous ne sommes en aucun cas obligés de renoncer à un changement de Sous-traitant Ulérieur.

Si ces discussions n'aboutissent pas, nous aurons et vous aurez la faculté de résilier les CGU en respectant un préavis de 3 (trois) mois. Vous ne pourrez prétendre à aucune indemnisation à ce titre.

Nous ne sommes pas tenus de respecter la présente disposition s'agissant de nos prestataires ne traitant pas de Données Personnelles.

Transfert de Données Personnelles hors de l'Union Européenne

Nous déclarons que les Données Personnelles traitées (et en particulier hébergées) au sein de l'Union Européenne et qu'elle s'efforce de ne procéder à aucun transfert en dehors de ce territoire, sauf en cas d'exigence légale ou d'une demande d'une autorité habilitée.

Cette disposition ne s'applique donc pas à date.

Article 2 : Mesures de sécurité et de confidentialité

Nous prenons et mettons en œuvre toutes les mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité et à la confidentialité nécessaires, afin (i) d'assurer un niveau de sécurité approprié aux risques liés au traitement des Données Personnelles et (ii) de protéger les Données Personnelles contre notamment toute destruction fortuite ou illicite, perte, altération divulgation ou accès non autorisé. Nous mettons régulièrement à jour ces mesures.

Nous sommes responsables de la sécurité des solutions logicielles que nous éditons pour les seuls aspects relevant de notre contrôle. Vous demeurez seul responsable de la sécurité et de la confidentialité de vos systèmes informatiques et de votre politique d'accès à nos solutions logicielles. Vous vous assurez que l'usage prévu des solutions logicielles et les choix de configuration à votre disposition répondent aux exigences de la Réglementation Applicable.

Les mesures techniques et organisationnelles que nous avons mises en place sont détaillées en Annexe. Vous reconnaissez que les mesures techniques et organisationnelles détaillées en Annexe répondent à vos attentes afin de garantir de façon adéquate la sécurité et la confidentialité des traitements que vous souhaitez mettre en œuvre

Article 3 : Violation des données personnelles

Une violation des Données Personnelles s'entend de toute violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée des Données Personnelles ou l'accès non autorisé à de telles Données Personnelles.

Dans l'hypothèse d'une violation survenant pendant l'exécution de nos prestations, nous devons, à nos frais :

- I. vous notifier la survenance de la violation dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance et en fournissant les informations dont nous disposons sur :
 - la nature de la violation y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de Personnes Concernées,
 - les catégories et le nombre approximatif de Données Personnelles concernées,
 - le nom et coordonnées du délégué à la protection des données ou d'une personne à contacter pour obtenir des informations supplémentaires,
 - les conséquences probables de la violation,
 - les mesures prises ou à prendre pour remédier à la violation comprenant si besoin les mesures pour atténuer les éventuelles conséquences négatives pour les Personnes Concernées.
- II. après avoir recherché les causes de cette violation, prendre toutes mesures nécessaires pouvant raisonnablement être mises en œuvre de traitement pour minimiser les effets de cette violation ;
- III. prendre toutes les actions requises par la réglementation applicable, et plus généralement vous fournir une assistance raisonnable si vous avez l'obligation d'informer les autorités de contrôle et les Personnes Concernées de la violation le cas échéant ;
- IV. conserver la traçabilité de toutes les informations dont nous disposons entourant cette violation, en ce inclus nos propres investigations et celles menées par toutes autorités ;
- V. coopérer avec vous et prendre toutes mesures nécessaires pour éviter qu'une nouvelle violation se reproduise.

Article 4 : Obligation d'information

Nous nous engageons à vous informer immédiatement et à répondre de manière appropriée et sans délai à toute demande :

- I. relative à l'un des traitements que nous effectuons ;
- II. reçue d'une Personne Concernée (autre que vous), relative à ses Données Personnelles, étant précisé que nous pouvons répondre à cette demande, y étant autorisés de façon générale par vous au titre de la présente annexe en matière de données personnelles ;
- III. juridiquement contraignante de divulgation des Données Personnelles émanant d'une autorité (après avoir demandé à ladite autorité de vous adresser sa demande directement), sauf si une telle information est légalement interdite (par exemple, interdiction à caractère pénal visant à préserver le secret d'une enquête) ; dans le cas où l'autorité judiciaire n'est pas établie dans l'Union européenne, un tel transfert ou divulgation doit être conforme à l'article 48 du RGPD ;
- IV. de notification provenant d'une autorité de contrôle avertissant d'une violation de la réglementation dans le cadre de la réalisation de nos prestations ou de l'exercice par une autorité de contrôle de ses pouvoirs correctifs conformément à la

- Réglementation Applicable, si un tel exercice a un effet sur la fourniture de nos prestations ;
- V. de changements majeurs apportés à nos prestations ayant un impact sur les traitements.

Article 5 : Vos obligations

Vous vous engagez à respecter les obligations qui vous incombent au titre de la Réglementation Applicable (en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant, selon le cas), dont vous déclarez avoir parfaitement connaissance.

Vous reconnaissez ainsi être la seule partie à disposer de la maîtrise et de la connaissance des Données Personnelles traitées lors de l'exécution des CGU. À ce titre, vous nous donnez instruction par la présente de procéder aux traitements de Données Personnelles détaillés en Appendice A, selon les modalités qui y sont décrites.

La réalisation de l'objet des CGU, l'utilisation de nos solutions logicielles et de leurs fonctionnalités constituent également vos instructions documentées.

Par la présente, vous nous confirmez l'ensemble des données relatives aux traitements de Données Personnelles que vous nous confiez en sous-traitance (moyens de traitement, données concernées, durée de conservation, catégories de personnes concernées, etc.), détaillés en Annexe A.

Cette description correspond au fonctionnement standard de notre solution logicielle. Ces traitements doivent être réalisés dans la mesure où ils nous sont nécessaires pour l'exécution des CGU.

Il relève de notre responsabilité de vérifier que cette description correspond aux finalités et traitements effectivement réalisés et aux Données Personnelles effectivement traitées. Plus généralement, il relève de votre responsabilité de vérifier que les traitements que vous nous demandez respectent la réglementation applicable.

Toute instruction supplémentaire de votre part devra être écrite, préciser la finalité concernée et l'opération à effectuer. La mise en œuvre de cette instruction sera conditionnée à votre acceptation du devis correspondant que nous avons émis, si cette instruction excède ses obligations contractuelles.

Nous nous interdisons de mettre en œuvre les instructions contrevenant à la Réglementation Applicable, ce dont nous vous informerons dans les meilleurs délais.

En outre, vous déclarez et garantissez (I) avoir procédé à l'établissement d'un registre des traitements concernés par la sous-traitance et (II) mettre en œuvre le traitement conformément à ces formalités et dans le respect de la Réglementation Applicable.

Au moment de la collecte des Données Personnelles, nous vous fournissons l'information relative aux traitements de Données Personnelles qu'elle réalise, au moyen des CGU et du présent document dédié à la « Gestion des données personnelles Intelligent Audit ». Vous devez accepter ces documents contractuels lors de votre première connexion aux applications mobiles ou interfaces web Intelligent Audit, lesquels restent disponibles sur ces supports à tout moment.

Article 7 : Responsabilité

Vous et nous serons responsables de tout manquement aux obligations nous incombant au titre de la Réglementation Applicable et des CGU.

Nous ne pourrions être tenus responsables que des seuls dommages causés par un traitement pour lequel (I) nous n'avons pas respecté les obligations prévues par la Réglementation applicable spécifique aux sous-traitants ou pour lequel (II) nous avons agi sans respecter vos instructions licites ou contrairement à celles-ci.

Dans ce cas, le paragraphe ci-dessous s'applique à notre situation.

En conséquence, en cas de manquement à l'une de nos obligations, vous et nous garantissons et nous engageons à relever indemne l'autre de toute condamnation, réclamation et frais exposés y compris frais d'avocats, dans les conditions et limites de l'article « Responsabilité et force majeure » des CGU.

Notre responsabilité et la vôtre ne pourra être engagée en cas de survenance d'un événement de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence des tribunaux français.

Annexe A : Informations sur les traitements de Données Personnelles objet de la sous-traitance

Vos Données Personnelles sont traitées pour les finalités suivantes, notamment sur le fondement juridique de l'exécution contractuelle, de l'intérêt légitime ou du respect des obligations légales et réglementaires :

- Administrer et gérer vos identifiants et comptes utilisateurs ;
- Réaliser l'objet des CGU, et notamment la fourniture des services ;
- Importer les justificatifs de vos clients ;
- Exporter les données dans tout type de format ;
- Tracer les actions dans Intelligent Audit ;
- Mettre en place un processus de synchronisation des données ;
- Gérer les commentaires, actions, et ajouts de chaque utilisateur ;
- Historisation des workflows ;
- Administration de Intelligent Audit ;
- Support, correction et maintenance de Intelligent Audit ;
- Sauvegarde du contenu de Intelligent Audit ;
- Prévention et lutte contre la fraude ;
- Respect des obligations légales, comptables, fiscales, etc. ;
- Gestion des contentieux et des réclamations de votre part.